

Violences conjugales et interventions institutionnelles. Echanges autour de plusieurs recherches.

INTERLABO

Groupe européen de recherche sur les normativités (GERN)

Direction opérationnelle de Criminologie (INCC)

Vendredi 11 décembre 2015

Programme de l'Interlabo

9h-9h30 : Accueil et introduction à la journée

9h30 – 10h30 : Emmanuelle MELAN (CRID&P, UCL), Violences de genre et intersectionnalité: le cas des violences conjugales.

10h30 – 11h30 : Audrey COURTAINE & Fabienne GLOWACZ, (FPLSE, ULG), Violence dans les couples des adolescents et jeunes adultes : attitudes, sentiment d'insécurité et consommation.

Pause

12h – 13h : Charlotte VANNESTE (INCC & ULG), Les pratiques judiciaires en matière de violences conjugales : de l'application de la tolérance zéro et de ses effets.

Repas (sur place)

14h15– 15h15 : Valentine MAHIEU & Anne LEMONNE (INCC), Collaboration au projet portant sur le développement d'un outil d'aide à la décision en matière de violences entre partenaires.

15h15 – 16h15 : Noémie ELOY & Serge GARCET (ULG), Analyse longitudinale d'une population de femmes victimes de violence sous l'angle des trajectoires individuelles, institutionnelles et judiciaires.

16h15 – 17h : Discussion générale et conclusions

Drink

(Chaque intervention suppose une présentation de 40 minutes et une discussion de 20 minutes)

Coordination : Charlotte VANNESTE

Résumés des présentations

Violences de genre et intersectionnalité: le cas des violences conjugales

L'observation des pratiques en violence conjugale (en Belgique francophone) permet de révéler l'existence d'une tension entre, d'une part, les partisans de la définition donnée par les instances officielles belges à cette problématique et, d'autre part, ceux qui s'opposent au cadre tracé par celles-ci. Notre contribution visera tout d'abord à présenter, au travers de l'expérience du terrain, diverses modalités d'intervention qui s'appuient sur une lecture de genre de la violence conjugale afin, d'ensuite identifier les conséquences du recours à l'une ou l'autre définition du problème.

Nous verrons comment des approches particulières s'inscrivent dans une dimension plus large qui prend en considération d'autres formes de discrimination et qui permet d'adapter la prise en charge individuelle afin d'éviter le risque de victimisation secondaire.

Emmanuelle MELAN, Assistante à l'École de criminologie de l'UCL, Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Déviance et la Pénalité (CRID&P)

Violence dans les couples des adolescents et jeunes adultes : attitudes, sentiment d'insécurité et consommation

La violence dans les jeunes couples est une problématique nouvellement étudiée. La recherche a eu recours à différentes théorisations, celles-ci envisageant à la fois des similitudes et des différences par rapport à la violence conjugale : en effet, les spécificités adolescentes demandent de questionner les résultats obtenus auprès des adultes. À partir d'études menées auprès de population de jeunes (16-21ans), nous relevons deux tendances. Premièrement, sur le plan cognitif, être en accord avec des attitudes acceptant la violence dans le couple accroît le risque de perpétration et de victimisation, tant chez l'adolescent que chez l'adolescente. De plus, le fait d'être violent ou de subir de la violence favorise la légitimation des violences et leur normalisation. Les jeunes d'aujourd'hui expriment une tolérance vis-à-vis de cette violence qui leur semble banale. Deuxièmement, en testant si les sentiments d'insécurité observables chez les adultes auteurs de violence conjugale étaient présents chez les adolescents, nous voyons que les sentiments d'insécurité éprouvés par les adolescents seraient compensés par le recours au contrôle et à la domination dans leur couple ; le contrôle et la domination étant positivement corrélés à la perpétration. Enfin, la consommation de marijuana et d'alcool est envisagée comme question de recherche, tantôt comme facilitateur de la perpétration et de la victimisation, tantôt comme mécanisme de coping à la suite de violence soit agie soit subie dans le couple.

Audrey COURTAÏN, Chercheuse & Fabienne GLOWACZ, Professeur, Service de psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations sociales et des processus d'insertion, FPLSE, Université de Liège



Les pratiques judiciaires en matière de violences conjugales : de l'application de la tolérance zéro et de ses effets

La présentation fera état des principaux résultats de la recherche menée à la demande du Collège des Procureurs généraux et visant à évaluer les effets des politiques judiciaires mises en œuvre en Belgique dans les situations de violence entre partenaires. L'évaluation a été réalisée sur base d'une analyse longitudinale de l'ensemble de la population concernée par un signalement pour faits de violence conjugale, telle qu'elle a été enregistrée en 2010 dans la base de données des parquets correctionnels et observée jusqu'au début de l'année 2013. En référence à la circulaire COL/2006 (*circulaire commune de la Ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux relative à la politique criminelle en matière de violence dans le couple*), un premier objectif a été d'étudier dans quelle mesure la logique préconisée, de réaction judiciaire systématique, est effectivement appliquée sur le terrain. Les effets de ces pratiques judiciaires sur la répétition des signalements de violences sont ensuite analysés au regard des caractéristiques de profil et des différentes trajectoires judiciaires.

Charlotte VANNESTE, maître de recherches à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, et chargée de cours à l'Université de Liège

Collaboration au projet portant sur le développement d'un outil d'aide à la décision en matière de violences entre partenaires

Cette présentation s'inscrit dans un contexte particulier puisqu'elle est le résultat d'une collaboration entre l'INCC et l'équipe de recherche de l'Institut Thomas More et de la KULeuven. L'INCC a collaboré durant quatre mois au projet initial en mettant en place la récolte des données auprès des acteurs francophones. Six tables rondes ont été organisées avec les acteurs de terrain des secteurs policiers, judiciaires et psycho-médico-sociaux afin d'éclairer les pratiques et expériences de terrain de ces acteurs et de récolter leurs perceptions concernant les outils d'aide à la décision. La présentation portera d'abord sur quelques aspects méthodologiques ; ensuite, sur une brève présentation du secteur psycho-médico-social concerné par la problématique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Enfin, bien qu'il n'ait pas été possible d'analyser de manière approfondie l'ensemble des données récoltées, j'en présenterai quelques idées essentielles.

Valentine MAHIEU, chercheuse & Anne LEMONNE, chercheuse, Institut National de Criminalistique et de Criminologie

Analyse longitudinale d'une population de femmes victimes de violence sous l'angle des trajectoires individuelles, institutionnelles et judiciaires

Que ce soit sous l'angle structurel ou individuel de l'analyse, la prise en charge de la victime est une thématique complexe et insuffisamment étudiée. Face à ce constat, le Service de Victimologie de l'Université de Liège a débuté une étude longitudinale qui vise à analyser les trajectoires individuelles, judiciaires et institutionnelles de femmes victimes de violences conjugales sur le territoire de la ville de Liège. L'objectif de cette étude est de permettre une analyse globale et multivariée du parcours de ces femmes tout en mettant en évidence les freins et les facteurs facilitant les réponses sociales proposées. L'intervention discute les premiers enseignements de la recherche concernant la réalité de la population étudiée et les ajustements méthodologiques nécessaires pour poursuivre la recherche au-delà de la phase de test préparatoire.

Noémie ELOY, assistante & Serge GARCET, chargé de cours, Service de victimologie, Université de Liège

